



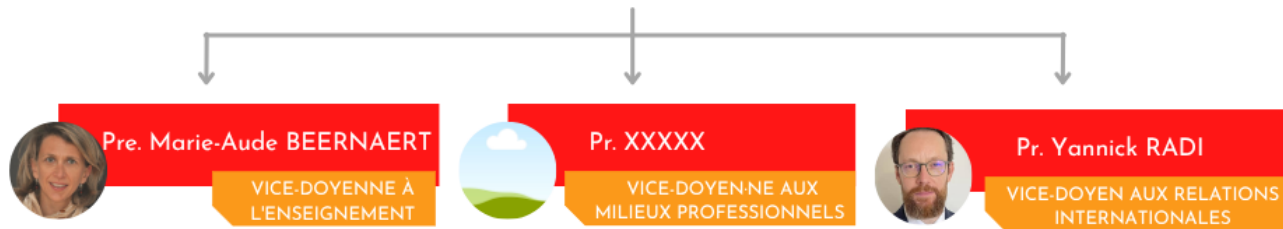
A person in a dark blue shirt and patterned skirt is pointing their right hand towards a whiteboard. They are holding a white folder or paper in their left hand. The whiteboard has some faint, illegible writing on it. The background is slightly blurred, showing what appears to be a classroom or lecture hall setting.

Bienvenue en Faculté de droit et de criminologie

14 septembre 2026

Personnes ressources bloc annuel 1

Autorités académiques



PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE JURY DU BACHELIER EN DROIT



Administration facultaire



Les adresses mails

- Votre président de jury, Patrick WÉRY (jury-bac-drt@uclouvain.be)
- Vos **gestionnaires administratifs** (bachelier-drt@uclouvain.be)
 - Christel ROSSILLON
 - Florent RIZZO
- Votre **coordinatrice des EP, TP et TD**
 - Amalie DENEYER (amalie.deneyer@uclouvain.be)

**Pour toute question sur vos études ou en cas de
Problème(s) personnel(s) affectant vos études**

Conseillère aux études

Eloïse Hénaut

eloise.henaut@uclouvain.be

010 47 95 58

Prise de rdv en ligne

<https://doodle.com/bp/eloïsehénaut/rdv>



Cellule d'accompagnement vers la réussite

Sylvie Cap, coordinatrice

Audrey Delhalle

Eva Habra

Violette Hanon de Louvet

Caroline Huart

Julianne Laffineur

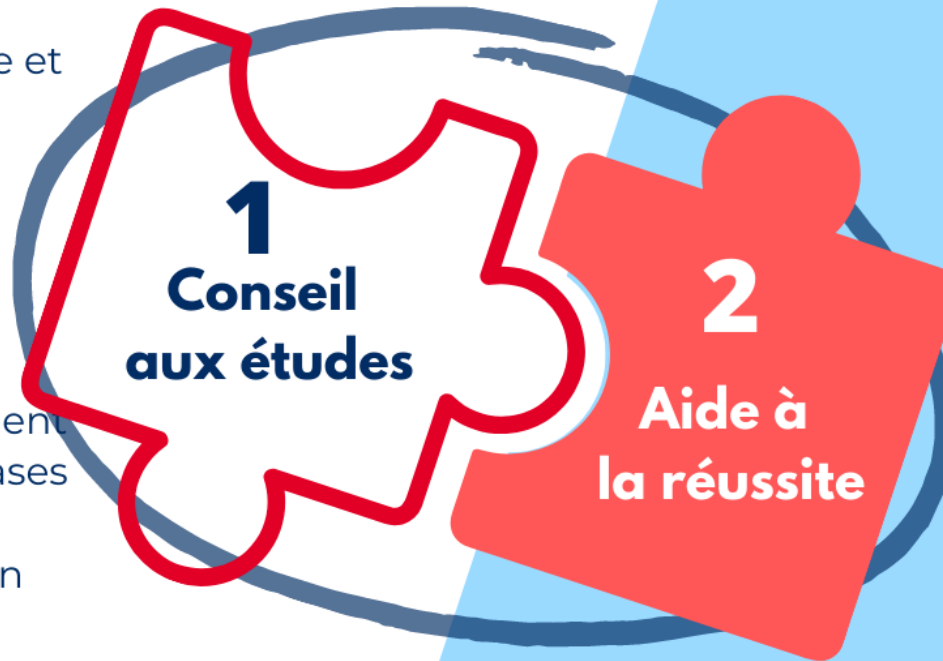
Claire Thollembeck



Un soutien méthodologique complet en 2 temps

Soutien individuel pour aider à l'apprentissage du "métier de l'étudiant-e"

- aider à la planification
- rebondir après l'échec
- équilibrer vie universitaire et activités extra-académiques
- gérer le stress, le perfectionnisme, etc.
- travailler sur la confiance en soi
- découvrir le fonctionnement de la mémoire et des phases d'étude
- accompagner la transition (secondaire - université ; Bachelier - Master ; haute école - université, etc.)



Soutien individuel pour aider à l'appropriation des matières

- aider à la mise en place d'une méthode de travail adaptée à chacun des cours
- choisir son support d'étude, construire un plan, s'approprier et mémoriser la matière
- intégrer les exigences propres à la discipline juridique
- identifier les difficultés rencontrées et les désamorcer
- percevoir les attentes des professeur·es
- appréhender adéquatement les questions d'examen et y répondre correctement

ACCES

- Analyse Comparée des Copies d'Examens et Soutien
- Rendez-vous individuel
- Après les séances de consultation des copies organisées par les professeur·es, comparaison de votre copie d'examen avec une très bonne copie
- Prise de rendez-vous via la page Moodle DRT AR

www.uclouvain.be/drt

Je suis ▼ ehenaut@uclouvain.be ▼ FR ▼

UCLouvain 600

Formations Recherche International Vie des campus Université

Rechercher

Faculté de droit et de criminologie

La Faculté ▼ Etudier le droit ▼ Etudier la criminologie ▼ La recherche - L'Institut Intranet ▼

Rentrée académique 2026-2027

← 1/2 →

En savoir plus

Futur-es étudiant-es Horaires de cours Bibliothèque de droit

Toutes les informations
indispensables
(s'inscrire aux cours,
horaires, demandes
particulières, etc.)



Ne manquez aucune information : les pages « Rentrée académique 2026-27 »

☐ Je consulte les informations de rentrée

 Dates, accueil, horaires, séances d'information :

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/renree-academique>

☐ Je complète ma To-Do List administrative

 Toutes les démarches indispensables pour être en ordre.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/to-do-list-administrative>

☐ Je compose mon PAE

 Choix des cours et validation de mon programme annuel.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/composez-votre-pae>

☐ Je consulte la FAQ

 Les réponses aux questions les plus fréquentes.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/faq-de-rentree>

☐ Je découvre les aides disponibles

 Accompagnement, soutien, services et personnes de contact.

<https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/les-aides-a-disposition>



	Lundi 14	Mardi 15	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18
08h30-10h30	Accueil général Bloc 1 du Bachelier en droit MONT 10				
10h30-12h30	Accueil général Blocs 2 et 3 du Bachelier en droit MONT 10	 Les cours débutent dès le 14 septembre selon l'horaire disponible sur le portail de la Faculté à partir de la page « Mon horaire de cours ». L'horaire des séances d'encadrement (TP, EP, TD) sera disponible sur <u>Moodle</u> uniquement.			
13h00-14h00					Séance info – Approfondissement en droit MORE 52
14h00-16h00	Accueil général des étudiant·es du Master 1 (cours de jour) MONT 11				

* Une séance d'information sur le stage proposé dans le cadre de l'approfondissement en droit aura lieu le 28/09 de 12h45 à 14h au MONT 10.

Brochure facultaire qui rassemble toutes les informations indispensables



CHECK-LIST DE LA RENTRÉE

- (Ré)Inscription à l'Université
Dès que possible
Au plus tard le 30 septembre 2026
- Activation du compte global *MyUCL* et du bureau virtuel
Dès que possible
- Introduction des demandes de dérogation via le formulaire en ligne uniquement pour les étudiant-es concerné-es
Idéalement pour le mardi 22 septembre 2026 à 17h (dossier complet)
- Introduction des demandes particulières (dispenses, allègement, anticipation, etc.) via le formulaire en ligne uniquement pour les étudiant-es concerné-es
Au plus tard le 30 septembre 2026
- Inscription aux cours sur le *bureau virtuel*
- Inscription aux séances d'encadrement (EP, TP, TD)
Du 23/09/26 au 30/09/26 sur *Moodle* (Bachelier, sauf TD)
Du 2/11/26 au 5/11/26 sur *Moodle* (TD de Bachelier)
Du 1/10/26 au 8/10/26 sur *Moodle* (Master jour)
- Vérification quotidienne des pages *Moodle* de vos cours pour découvrir les modalités du Q1
- Paiement, au minimum, de l'acompte du minerval
Au plus tard le 31 octobre 2026
- Paiement du solde du minerval
Au plus tard le 1er février 2027

Vérifiez les horaires et les locaux de vos cours. Vos horaires et locaux d'encadrements sont sur Moodle.

AUDITOIRES PRINCIPAUX DU CENTRE-VILLE

1. Auditorios Agora (AGOR)	8. Auditorios Doyen (DOYE)
3. Auditorios Montesquieu (MONT)	9. Auditorios Studio (STUD)
4. Auditorios Socrate (SOCR)	12. Auditorios Sciences (auditoires A)
5. Collège Erasme (ERAS)	19. Maison des Langues (MDL)
6. Bâtiment Jacques Leclercq (LECL)	21. Collège Léon Dupriez (DUPR)
7. Collège Thomas More (MORE) (Faculté de droit et de criminologie)	22. ILV-Institut des Langues Vivantes (ESOP)

SERVICE D'URGENCE

010 47 22 22

PROBLÈME DE SÉCURITÉ

010 47 24 24

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LA PAGE "RENTRÉE ACADEMIQUE"

UNE QUESTION ?

La réponse est certainement dans notre FOIRE AUX QUESTIONS de la rentrée (FAQ)

ACCUEIL FACULTAIRE
010 47 86 00
info-drt@uclouvain.be
Collège Thomas More
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve

Inscriptions

- **S'inscrire à l'Université**
 - En ligne (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/futurs-etudiants.html>)
 - Jusqu'au 30/09 (paiement de l'acompte des droits d'inscription jusqu'au 31/10)
- **Composer son PAE (inscription aux cours)**
 - En ligne via votre bureau virtuel
- **S'inscrire aux séances d'encadrement (travaux pratiques)**
 - En ligne via Moodle : **Du mercredi 23 septembre à 9h au mercredi 30 septembre**
- **S'inscrire au travail dirigé (TD)**
 - En ligne via Moodle : **Du lundi 2 novembre à 9h au jeudi 5 novembre**
- **S'inscrire aux examens**
 - En ligne via votre bureau virtuel
 - Information via boîte mail

Attention! RIEN N'EST AUTOMATIQUE!

CALENDRIER

ADMINISTRATIF

30/09

Date limite pour introduire une demande d'inscription/réinscription

Date limite pour modifier l'inscription (pour tout·e étudiant·e sauf bloc 1)

31/10

Date limite pour payer l'acompte des droits d'inscription de 50€

Date limite pour modifier l'inscription (pour les étudiant·es de bloc 1)

30/11

Date limite pour la désinscription (avec remboursement des droits d'inscription)
> Seul l'acompte de 50€ reste dû

01/02

Date limite pour le paiement du solde des droits d'inscription

15/02

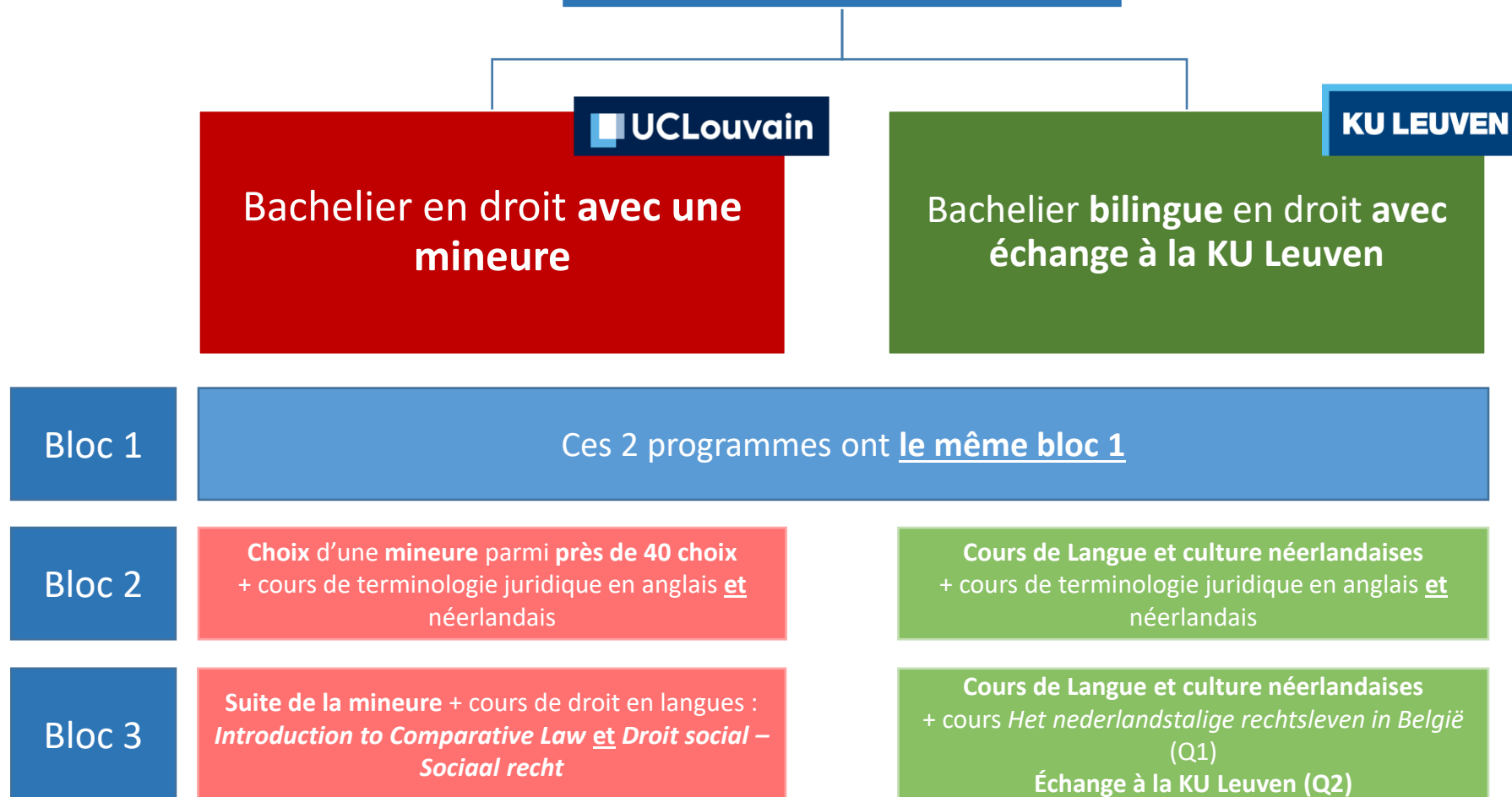
Date limite pour l'introduction des demandes de réorientation (bloc 1)

Programme

- Tronc commun obligatoire
- Une mineure d'ouverture ou d'approfondissement de 30 crédits
- Le bachelier bilingue avec séjour d'échange en bloc 3 à la KU- Leuven (séjour Erasmus Belgica)



La Faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain propose **2 programmes** de **Bachelier en droit** :



Bachelier en droit avec mineure (bloc 2)

	Premier quadrimestre (Q1)		Second quadrimestre (Q2)	
Matières juridiques	LDROI1223 Droit des obligations	8 crédits (90h+14h)	LDROI1222 Droit constitutionnel	8 crédits (90h+14h)
	LDROI1224 Droit Pénal	5 crédits (45h+10h)	LDROI1225 Droit de la procédure pénale	4 crédits (45h+10h)
			LDROI1226 Droit de l'Union européenne	5 crédits (45h+10h)
Sciences humaines	LDROI1221 Introduction à la sociologie	3 crédits (45h)	LDROI1220 Introduction à la psychologie	3 crédits (45h)
Langues	Terminologie juridique L'étudiant·e est tenu·e de suivre les terminologies juridiques de langue néerlandaise et anglaise.			
	LDROI1282 Legal English	3 crédits (30h)	LDROI1281 Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) – niveau intermédiaire OU LDROI1284 Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) – niveau avancé	3 crédits (30h)
Travail dirigé	L'étudiant·e réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale ou droit de l'Union européenne.			
	Travail dirigé II : analyse et expression juridiques			3 crédits (12h)
** Mineure ou approfondissement	** Mineure ou approfondissement obligatoire			
	L'étudiant·e est tenu·e de choisir <u>entre</u> une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCLouvain et le programme de l'approfondissement en droit.			15 crédits

- Approfondissement en droit
- Criminologie
- Etudes allemandes (*)
- Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome
- Histoire de l'art et archéologie
- Langue et société chinoises
- Information et communication
- Culture et création
- Culture scientifique
- Développement et environnement
- Enjeux de la transition et du développement durable (*)

- Accès au master en économie
- Etudes européennes
- Etudes de genre
- Géographie (*)
- Gestion (initiation)
- Gestion préparatoire au master en sciences de gestion
- Histoire
- Sciences humaines et sociales
- Sciences informatiques (*)
- Langue arabe et civilisation de l'Islam

- Philosophie
- Linguistique
- Etudes littéraires
- Etudes médiévales
- Esprit d'entreprendre (*)
- Musicologie
- Langue et culture néerlandaises (*)
- Economie (ouverture)
- Sciences des religions (ouverture)
- Sociologie et anthropologie

- Sciences de la population et du développement
- Sciences politiques
- Statistique, sciences actuarielles et science des données (*)
- Technologies numériques et société (*)
- Ouverture en théologie chrétienne

	Premier quadrimestre (Q1)		Second quadrimestre (Q2)	
Matières juridiques	LDROI1306 Droit des biens	3 crédits (30h+10h)	LDROI1312 Droits intellectuels	3 crédits (30h)
	LDROI1307 Droit judiciaire	5 crédits (60h+12h)	LDROI1302 Sociaal recht - Droit social	4 crédits (45h+10h)
	LDROI1308 Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	3 crédits (30h)	LDROI1303 Droit de l'entreprise	5 crédits (60h+12h)
	LDROI1309 Ethique appliquée au droit	3 crédits (30h)	LDROI1304 Droit des contrats	3 crédits (30h+8h)
	LDROI1301 Droit de la personne et de la famille	5 crédits (6h+12h)	LDROI1305 Droit administratif	5 crédits (60h+12h)
			LDROI1310 Introduction to comparative law	3 crédits (30h)
Travail dirigé	L'étudiant-e réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit des personnes et de la famille, droit social, droit de l'entreprise, droit des contrats, droit administratif, droit des biens ou droit judiciaire.			
	Travail dirigé III : argumentation et oralité juridiques			3 crédits (12h)
**Mineure	** Mineure ou approfondissement obligatoire			
	Les étudiant-es sont tenu-es de choisir <u>entre</u> une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCLouvain et le programme de l'approfondissement en droit. • Approfondissement en droit • Criminologie • Etudes allemandes (*) • Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome • Histoire de l'art et archéologie • Langue et société chinoises • Information et communication • Culture et création • Culture scientifique • Développement et environnement • Enjeux de la transition et du développement durable (*) • Accès au master en économie • Etudes européennes • Etudes de genre • Géographie (*) • Gestion (initiation) • Gestion préparatoire au master en sciences de gestion • Histoire • Sciences humaines et sociales • Sciences informatiques (*) • Langue arabe et civilisation de l'Islam • Philosophie • Linguistique • Etudes littéraires • Etudes médiévales • Esprit d'entreprendre (*) • Musicologie • Langue et culture néerlandaises (*) • Economie (ouverture) • Sciences des religions (ouverture) • Sociologie et anthropologie • Sciences de la population et du développement • Sciences politiques • Statistique, sciences actuarielles et science des données (*) • Technologies numériques et société (*) • Ouverture en théologie chrétienne			15 crédits

Bachelier bilingue en droit avec échange à la KU Leuven (bloc 2)

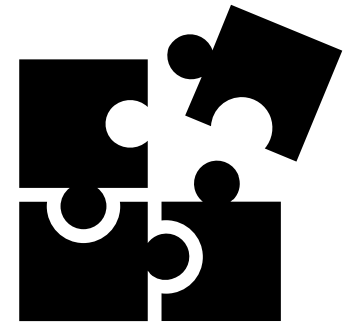
	Premier quadrimestre (Q1)		Second quadrimestre (Q2)	
Matières juridiques	LDROI1223 Droit des obligations	8 crédits (90h+14h)	LDROI1222 Droit constitutionnel	8 crédits (90h+14h)
	LDROI1224 Droit Pénal	5 crédits (45h+10h)	LDROI1225 Droit de la procédure pénale	4 crédits (45h+10h)
			LDROI1226 Droit de l'Union européenne	5 crédits (45h+10h)
Sciences humaines	LDROI1221 Introduction à la sociologie	3 crédits (45h)	LDROI1220 Introduction à la psychologie	3 crédits (45h)
Langues	Terminologie juridique L'étudiant-e est tenu-e de suivre les terminologies juridiques de langue néerlandaise et anglaise.			
	LDROI1282 Legal English	3 crédits (30h)	LDROI1281 Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) – niveau intermédiaire OU LDROI1284 Nederlandse rechtstaal (Néerlandais juridique) – niveau avancé	3 crédits (30h)
Travail dirigé	L'étudiant-e réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale ou droit de l'Union européenne.			
	Travail dirigé II : analyse et expression juridiques			3 crédits (12h)
*Cours supplémentaires	L'étudiant-e inscrit-e devra obligatoirement choisir la Mineure en langue et culture néerlandaises et suivre les cours suivants en bloc 2: le LNED1133, le LNED1135 et le LNED1136 (niveau B1) ou bien le LGERM1337 (niveau B2) en fonction des résultats du test de la rentrée.			
			LNED1135 Cultuur & maatschappij: transhistorische benaderingen	5 crédits (22,5h)
	LNED1133 Grammatica en uitspraak van het Nederlands			5 crédits (30h+30h)
	LNED1136 Nederlandse taal en maatschappij OU LNED1237 Taalvariatie en taalbeheersing van het Nederlands			5 crédits (30h+90h) 5 crédits (45h+40h)

Bachelier bilingue en droit avec échange à la KU Leuven (bloc 3)

	Premier quadrimestre (Q1)		Second quadrimestre à la KU Leuven (Q2)	
Matières juridiques	LDROI1306 Droit des biens	3 crédits (30h+10h)	Markt- en mededingingsrecht, m.i.v. discussiecolleges	6 crédits (39h)
	LDROI1307 Droit judiciaire	5 crédits (60h+12h)	Arbeidsrecht	4 crédits (33h)
	LDROI1308 Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	3 crédits (30h)	Bestuursrecht	4 crédits (39h)
	LDROI1309 Ethique appliquée au droit	3 crédits (30h)	Bijzondere contractenrecht, m.i.v. discussiecolleges	6 crédits
	LDROI1301 Droit de la personne et de la famille	5 crédits (60h+12h)	Intellectuele rechten	3 crédits (26h)
	LDROI1516 Het Nederlandstalige rechtsleven in België	5 crédits (30h)	Verbintenissenrecht	7 crédits (52h)
Travail dirigé	L'étudiant-e réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit des personnes et de la famille, droit social, droit de l'entreprise, droit des contrats, droit administratif, droit des biens ou droit judiciaire.			3 crédits (12h)
	Travail dirigé III : argumentation et oralité juridiques			
*Cours supplémentaires	L'étudiant-e inscrit-e devra obligatoirement choisir la Mineure en Langue et culture néerlandaises en bloc 2 et suivre en bloc 3 : le LGERM1337D si l'étudiant-e avait suivi le LGERM1336 ou bien le LGERM1503A si l'étudiant-e avait suivi le LGERM1337.			
	LNED1237D: Taalvariatie en taalbeheersing van het Nederlands OU LNED1335: Cultuur van het Nederlandse taalgebied: een kunsthistorisch perspectief	3 crédits (30h+15h) OU 3 crédits (22.5h)		

Composition du PAE

- PAE de **minimum 60 crédits** (max 75 crédits) **sauf exceptions** :
 - En fin de cycle
 - En cas d'allègement
 - En cas de co-organisation ou de mobilité étudiante
 - En cas de prérequis non acquis
 - Pour des raisons pédagogiques ou organisationnelles
 - A la demande de l'étudiant·e pour équilibrer son parcours
- Inscription aux UE obligatoires auxquelles l'étudiant·e était inscrit·e en 2025-26 et dont il / elle n'a pas acquis les crédits
- Inscription à des UE pour lesquelles l'étudiant a les prérequis
- Le jury peut transformer les prérequis en corequis uniquement pour les étudiant·e·s en fin de cycle



Approfondissement en droit – stage

Informations

Approfondissement en droit

- Séance d'information : le jeudi 17 septembre de 13h à 14h au MORE 52

Stage (proposé dans le cadre l'approfondissement en droit)

Séance d'information sur le stage en Bachelier : le lundi 28 septembre de 12h45 à 14h au MONT 10

- Dépôt de candidature : après la session de janvier sur base de différents critères dont la moyenne obtenue à la session de janvier
- Formulaire à remplir avec desiderata

Les étudiants « BAMA 15 »

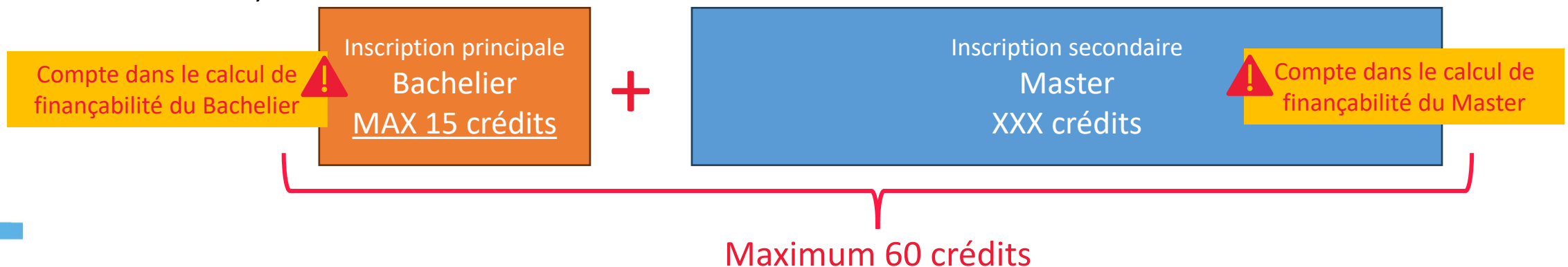
Etudiant·e qui à l'issue de l'année académique 2026-27 devra encore acquérir maximum 15 crédits de Bachelier
= « BAMA15 »

En 2027-28 :

- Inscription principale en Bachelier (et une inscription secondaire en Master sans frais supplémentaires)
- Inscription aux UE de Bachelier non créditées (dans le cadre de l'inscription principale en Bachelier)
- Possibilité d'anticiper des UE de Master pour lesquelles l'étudiant remplit les conditions prérequis (dans le cadre de l'inscription secondaire au Master)

 PAE de max 60 crédits (Bac + Master)

- Pas d'inscription au mémoire sauf en Master 60 (inscription au TFE possible dans le respect d'un PAE Bac + Master de max. 60 crédits)



Les étudiants qui ont +15 crédits de Bachelier à acquérir

Etudiant·e qui à l'issue de l'année académique 2026-27 devra encore acquérir plus de 15 crédits de bachelier

En 2027-28 :

- Inscription en Bachelier
- Règles du PAE de Bachelier
- Plus de possibilité de s'inscrire à des UE de master si il reste **plus** de 15 crédits de Bachelier.

 **Les BAMA30 n'existent plus !**

Compte dans le calcul de
finançabilité du Bachelier

Inscription principale
Bachelier
+ 15 crédits
résiduels

+


Inscription secondaire
Master
XXX crédits

Lignes directrices de délibération

Elles sont disponibles en ligne :

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/examens.html>

Réussite si vous avez obtenu au moins 10/20 dans toutes vos unités d'enseignement.

Pour celles et ceux qui sont en fin de cycle : attention aux 180 ECTS!



Attention au plagiat

Il y a lieu d'entendre par « plagiat », l'utilisation, quelle qu'en soit l'ampleur, le cas échéant par le biais d'une traduction, des idées ou énonciations d'un tiers, fussent-elles paraphrasées, de même que l'utilisation de représentations graphiques d'un tiers, sans que leur source ne soit mentionnée explicitement et distinctement au sein de la prestation réalisée par l'étudiant.



il y a lieu d'entendre par « irrégularité du fait de l'étudiant », tout comportement visant à se soustraire à la procédure et aux objectifs d'évaluation, et notamment toute communication entre étudiantes et étudiants ou avec des tiers pendant la durée de l'examen, quels que soient le mode d'organisation de celle-ci et le mode de communication utilisé, de même que la simple détention directe ou indirecte, physique ou électronique, non expressément autorisée par l'examineur ou l'examinatrice, pendant la durée de l'examen, d'éléments de la matière faisant l'objet de l'examen, de moyens technologiques permettant d'accéder à ces éléments, ainsi que, plus généralement, **le non-respect, intentionnel ou non**, de l'une quelconque des consignes d'examen ou de toute disposition du présent règlement en lien avec la passation d'un examen. L'étudiant ou l'étudiante doit permettre au surveillant ou à la surveillante de s'assurer qu'il ou elle ne porte sur lui ou sur elle aucun élément ou dispositif non autorisé. La falsification, le vol ou le détournement de tout document en lien avec un examen est considéré comme une irrégularité au sens de la présente définition.

Utilisation des IA



Utilisation des IA



Utilisation des IA

◆ Aperçu IA

W +4



Il n'y a pas d'article 5.1 dans le Code civil belge actuel, car la numérotation du Code civil a changé suite à l'entrée en vigueur du nouveau Livre 5 relatif aux obligations le 1er janvier 2023. Il est possible que vous fassiez référence à des dispositions de l'ancien Code civil, ou que l'article 5.1 soit une mention issue d'un autre système juridique ou d'une publication spécifique qui ne correspond pas à la structure actuelle du Code civil belge. 

Règles de finançabilité

Qu'est-ce que la finançabilité ?

Un·e étudiant·e finançable est un·e étudiant·e pour qui **l'université perçoit des subsides de la Communauté française de Belgique**. Pour être déclaré·e finançable, vous devez remplir plusieurs conditions.

1. Des conditions liées à **la formation** à laquelle vous vous inscrivez (art. 2 du décret "financement"). Les études menant au grade d'Agrégé de l'Enseignement Secondaire Supérieur (agrégations) et au Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur (CAPAES) font l'objet de règles de finançabilité particulières.
2. Des conditions liées à **la nationalité** (art. 3 du décret "financement"). Ainsi, pour être finançable, vous devez être de nationalité d'un **État membre de l'Union européenne** ou **être assimilé·e** à un·e étudiant·e belge.
3. Des conditions liées **aux résultats académiques de l'étudiant·e** (art. 5 du décret "financement"). Ces conditions académiques sont décrites ci-dessous.

Lorsque vous ne remplissez pas/plus l'une de ces conditions, vous n'êtes plus finançable. Par conséquent, votre demande d'inscription peut être refusée par l'université.



<https://www.uclouvain.be/fr/inscriptions/financabilite>

Règles de finançabilité (premier cycle)

Cycle	Condition académique	Condition temporelle (Au terme de la ...)
Bachelier	Avoir acquis/valorisé les crédits d'une UE du premier bloc du cursus	1 ^{re} inscription
	Avoir acquis/valorisé les 60 crédits du premier bloc du cursus	2 ^e inscription
	Avoir acquis/valorisé 120 crédits du cursus	4 ^e inscription
	Avoir acquis/valorisé 180 crédits du cursus	5 ^e inscription



Quelques exceptions prévues :

- En cas de réorientation (+1 année ou, selon les cas, +2 années)
- En cas d'allègement (1/2 année supplémentaire par année d'allègement)
- Finançable si 100% de réussite du PAE précédent ou après 5 ans d'interruption
- ...



Dérogations

Nécessaires pour les étudiant·es qui :

- Ne sont plus finançables ;
- Veulent composer un programme de plus de 75 ECTS ;

Formulaire à compléter **en ligne**, *idéalement* pour le mardi **22/09/2026 à 17h**, disponible **sur la page** facultaire « Demandes particulières » → « Dérogations »



[https://www.uclouvain.be/
fr/facultes/drt/demandes-
particulieres](https://www.uclouvain.be/fr/facultes/drt/demandes-particulieres)

/! Dans le cas d'une **non-finançabilité**, la demande de dérogation peut être introduite **au-delà du 22 septembre** pour autant qu'elle soit introduite **dans les 7 jours ouvrables suivant la notification de non-finançabilité** du Service des Inscriptions (la date du mail du Service des Inscriptions faisant foi)

Quelques règles de base

- **Politesse**
- **Ponctualité**
- **Assiduité**
- **Régularité**
- **Ténacité**
- **Convivialité et civilité**



Bonne rentrée !